Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213501349-20260309-DELIB090326009-DE

COMMUNE de LES IFFS : 2026 - 02
République Française
Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 mars 2026

Convocation affichée et envoyée le 24/02/2026

L'an **deux mille vingt-six et le neuf mars** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LES IFFS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JULLIEN, maire.
En exercice : 10
Présents : M. Jean-Yves JULLIEN, M. ATTIMONT Joseph, Mme ARBEY Claire, M. BOURSAULT Claude, Mme BUSNEL Evelyne ; Mme FAURE Odile, M. RUFFAULT Raphaël.
Absent : M. RADENAC Dominique (donne Pouvoir à Raphaël RUFFAULT), M. REGNAULT Yann (donne Pouvoir à Claude BOURSAULT), Nicole LEMAIRE
Secrétaire de séance : Raphaël RUFFAULT

DELIBERATION 09.03.26-009 **Tarif de location CUISINE uniquement - Salle Alphonse Vettier**

Suite à une demande de location de l'espace Cuisine de la salle Alphonse Vettier, sans possibilité d'accès au reste de la salle, il est proposé de fixer une tarification en tenant compte de la mise à disposition de ces 2 pièces (cuisine labo et salle plonge) qui génèrent un coût en gaz non négligeable ainsi qu'un coût en électricité.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité avec 1 abstention :

- ***De fixer*** le tarif de location CUISINE uniquement à ***170 €/ jour***
- ***De demander*** une assurance spéciale pour location à prestation commerciale pour les entreprises ou artisans
- ***De rendre*** la cuisine propre et désinfectée dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ***Que*** les locations seront possibles du mardi au jeudi afin de ne pas empêcher les locations classiques de la salle Alphonse Vettier

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Maire,
Jean-Yves JULLIEN,

MAIRIE DE LES IFFS 35630 Ille-et-Vilaine